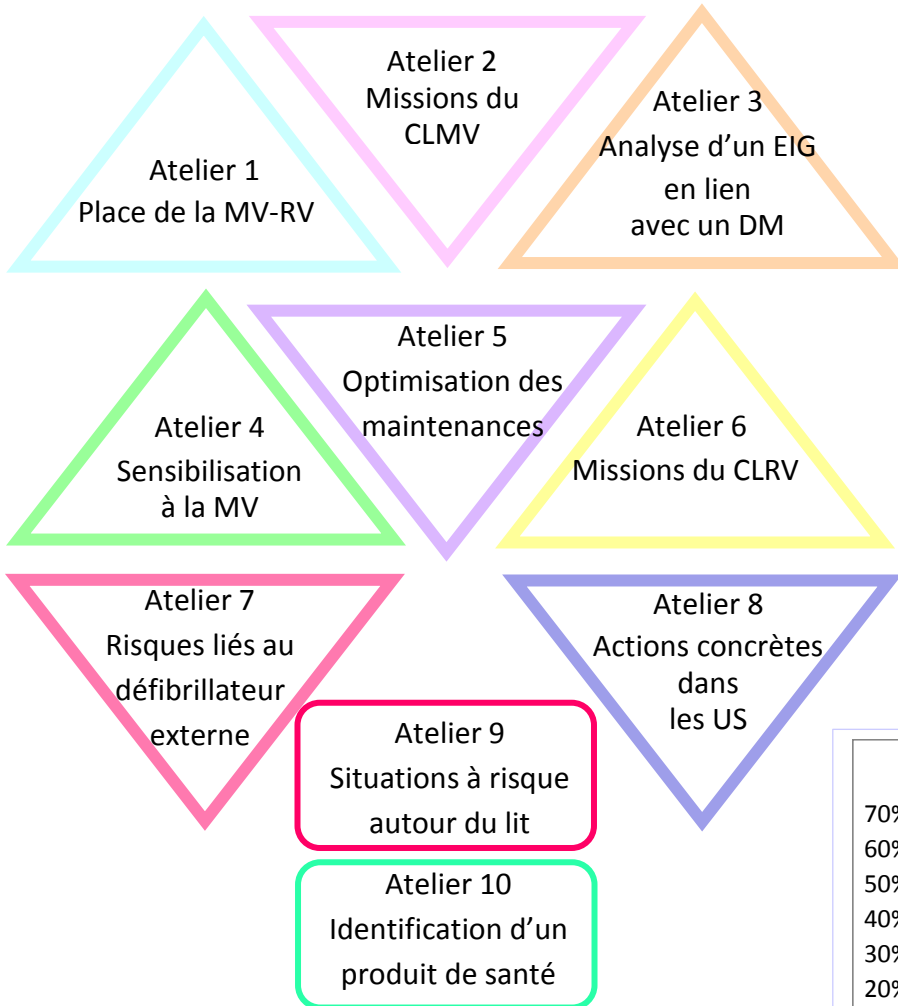




Retour sur la journée régionale du 8 juin 2017

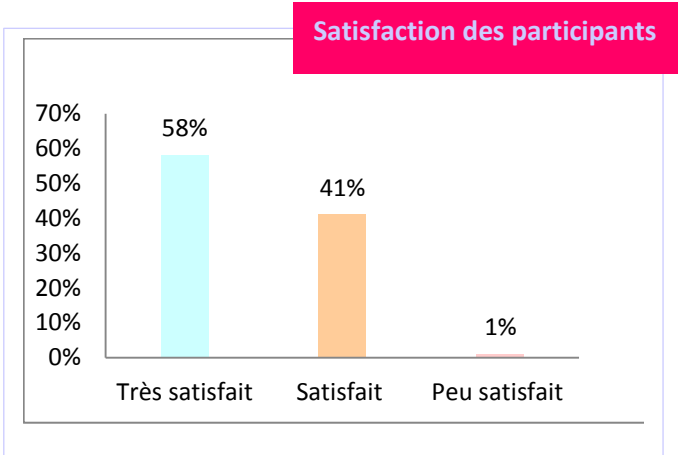
Vous étiez **111** participants dont **57** Correspondants Locaux d'établissements extérieurs lors de la 4^{ème} journée régionale ayant eu lieu jeudi 8 juin 2017.

10 ateliers pratiques ont été organisés abordant plusieurs thématiques avec des **cas concrets** :



Taux de participation à la journée
18 %

Taux de réponse aux enquêtes de satisfaction
78 %



Vos propositions de thèmes pour la prochaine journée

- Mise à disposition d'outils de sensibilisation
- Utilisation de la GMAO dans le cadre de la traçabilité des interventions
- Bonnes pratiques d'utilisation (fluides médicaux, pousse-seringues électriques)
- Retour d'expérience de cas concrets d'incidents de réactovigilance déclarés à l'ANSM



Vos suggestions d'amélioration concernant l'organisation

- Pouvoir participer à un plus grand nombre d'ateliers
- Décaler l'heure de début du colloque
- Augmenter le nombre d'ateliers portant sur des DM spécifiques (ex : atelier lits médicaux)



Les dernières actualités


Enquêtes de matériovigilance

Deux enquêtes de matériovigilance sont en cours à l'ANSM.

- ❖ La première concerne la **gestion des alarmes** des équipements tels que les moniteurs de surveillance cardio-respiratoire, les ventilateurs, les moniteurs de SPO2, les appareils de perfusion, etc... dans les services de soins critiques. En effet, au travers des incidents déclarés, l'agence a constaté qu'une grande part de ces incidents est liée à un mauvais paramétrage des alarmes. Cette enquête permettra ainsi de faire un état des lieux des pratiques autour de ces dispositifs médicaux et d'élaborer d'éventuelles recommandations d'utilisation. Le recueil des données a lieu du 26 juin au 31 juillet 2017.
- ❖ La seconde enquête est relative au **Dispositif Intra-Utérin (DIU) au cuivre**. Depuis plusieurs mois, l'agence a observé une augmentation des déclarations concernant les DIU hormonaux (considérés comme médicaments), décrivant divers effets indésirables. Elle lance donc une enquête de pharmacovigilance, et souhaiterait, en parallèle, avoir des données comparatives en matériovigilance concernant les DIU au cuivre.



Portail des vigilances

Depuis le 13 mars 2017, un nouveau système de déclaration est en place. Il permet de déclarer en ligne tout évènement indésirable dont les incidents ou risques d'incidents liés aux produits de santé. Le « portail des vigilances » est accessible à la fois aux patients, aux professionnels de santé et aux tiers. Les incidents de matériovigilance et de réactovigilance d'un établissement de santé peuvent donc être directement déclarés en ligne, via le Correspondant Local de MV/RV. Une fois saisi, le portail réoriente le signalement vers l'ANSM. Pour consulter le portail, cliquez [ici](#) 

L'ARS et le RREVA

Conformément à la réforme des vigilances, l'ARS Nouvelle Aquitaine, a mis en place, depuis le 19 avril 2017, un Réseau Régional de Vigilances et d'Appui (RREVA). Il se compose de 12 structures régionales de veille et d'appui. Ses objectifs :

- Améliorer les échanges d'information entre structures régionales de vigilances,
- Mieux coordonner les réponses apportées,
- Fournir un appui aux acteurs de santé pour la mise en œuvre de la gestion des risques et des actions d'amélioration,
- Renforcer l'efficacité des actions en mutualisant les outils, les connaissances et les procédures.

L'échelon régional de matériovigilance et réactovigilance sont partie prenante pour décliner ces objectifs concernant le champ des DM et DMDIV.

Pour en savoir plus sur le RREVA, cliquez [ici](#)

